



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 45112

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les structures départementales de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes. Cette structure permet de répondre aux attentes de tous les jours des professionnels : conseils sur l'installation, élaboration de contrats, diffusion d'annonces professionnelles, conciliations etc. Aussi, il souhaite connaître le sentiment du Gouvernement sur cet échelon départemental et l'avenir qu'il lui réserve.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45112

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2738

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)